

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 0 818 247 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
14.01.1998 Bulletin 1998/03

(51) Int Cl. 6: B05B 11/00, B65D 47/06

(21) Numéro de dépôt: 97410071.1

(22) Date de dépôt: 09.07.1997

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC
NL PT SE

(30) Priorité: 12.07.1996 FR 9609057
03.09.1996 FR 9610981

(71) Demandeur: Babaz, Michel
05100 Briançon (FR)

(72) Inventeur: Babaz, Michel
05100 Briançon (FR)

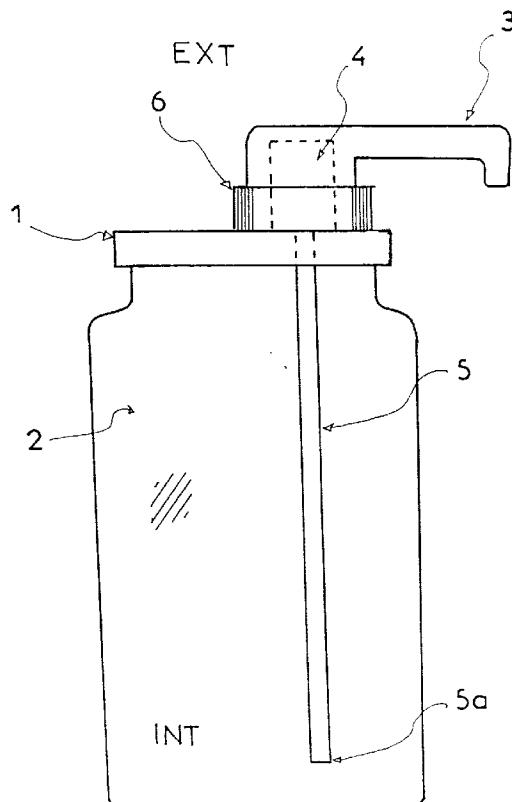
(74) Mandataire: Gasquet, Denis
CABINET GASQUET,
Les Pléiades,
Park-Nord Annecy
74370 Metz Tessy (FR)

(54) Couvercle de récipient destiné à recevoir une pompe doseuse

(57) Couvercle (1) pour récipient (2) caractérisé en
ce qu'il comprend au moins un trou permettant le pas-

sage d'eau au moins un tube plongeur (5) d'une pompe doseuse (3) et des moyens de fixation pour le bouchon (6) de ladite pompe.

FIG 1



EP 0 818 247 A1

Description

La présente invention concerne un couvercle pour récipient et plus particulièrement un perfectionnement pour couvercle destiné à fermer les pots en verre ou en matière plastique.

On connaît les pompes doseuses sur les flacons de savon liquide, des becs verseurs sur des flacons plastiques de moutarde, mayonnaise, etc..., mais pour les pots standards en verre, nous sommes obligés de dévisser le couvercle à chaque utilisation et d'en prélever le contenu (moutarde - mayonnaise - ketchup - miel), avec une lame de couteau, cuillère ou autre.

Le problème proposé par la présente invention est de concevoir un nouveau couvercle à vis ou à clipser, pouvant être muni d'une pompe doseuse avantageusement adaptable à tous les pots en verre standards, afin de prélever la juste quantité de produit, dans de bonnes conditions d'hygiène et de propreté, sans avoir à dévisser le couvercle à chaque utilisation.

Un autre objet de l'invention est de concevoir un couvercle pouvant s'adapter à lui seul à plusieurs pots en verre de diamètres différents.

Ainsi le couvercle pour récipient selon l'invention est caractérisé en ce qu'il comprend au moins un trou permettant le passage d'au moins un tube plongeur d'une pompe doseuse et des moyens de fixation pour le bouchon de ladite pompe.

Selon une autre caractéristique, le couvercle pour récipient comprend des moyens de connexion et de verrouillage destinés à coopérer avec des moyens correspondants et complémentaires du récipient.

Selon une caractéristique complémentaire, le couvercle pour récipient comprend une paroi transversale horizontale dans laquelle est disposé le trou destiné au passage du tube plongeur.

Selon une autre caractéristique complémentaire, le couvercle pour récipient est caractérisé en ce que les moyens de fixation pour le bouchon de la pompe doseuse sont constitués par une paroi périphérique cylindrique s'étendant en saillie vers l'extérieur du récipient autour du trou destiné au passage du tube plongeur, ladite paroi comprenant un filetage externe destiné à coopérer avec un filetage interne dudit bouchon.

Selon un premier mode d'exécution, le couvercle comprend au moins une paroi périphérique externe sensiblement verticale sur laquelle sont disposés les moyens de connexion et de verrouillage dudit couvercle.

Selon un deuxième mode de réalisation, le couvercle comprend des moyens d'adaptation destinés à permettre son utilisation sur des pots de diamètres différents, lesdits moyens d'adaptation étant par exemple constitués par une succession de parois périphériques externes circulaires et verticales, de diamètres différents, solidaires entre elles.

Selon une caractéristique complémentaire des différents modes d'exécution, chaque paroi périphérique

externe est munie de moyens de connexion et de verrouillage destinés à pouvoir coopérer avec des moyens correspondants et complémentaires du pot; selon le deuxième mode de réalisation, lesdites parois périphériques s'étagent du haut vers le bas dans l'ordre croissant de leurs diamètres.

5 Selon une autre caractéristique, au moins une des parois périphériques externes est constituée par un prolongement de la paroi transversale horizontale s'étendant de manière périphérique vers le bas.

En outre, selon une variante, ledit couvercle comporte des moyens de guidage destinés à permettre le positionnement de l'extrémité inférieure du tube plongeur de la pompe sensiblement au fond du récipient.

15 D'autres caractéristiques et avantages de l'invention se dégageront de la description qui va suivre en regard des dessins annexés qui ne sont donnés qu'à titre d'exemples non limitatifs.

Les figures 1 à 6 illustrent un premier mode d'exécution.

20 La figure 1 est une vue d'ensemble d'un pot équipé du couvercle et de la pompe doseuse selon le premier mode d'exécution

La figure 2 est une vue latérale extérieure du couvercle seul.

25 La figure 3 est une vue en coupe transversale selon AA du couvercle seul.

La figure 4 est une vue de dessus du couvercle seul.

30 La figure 5 est une vue de dessous du couvercle seul.

La figure 6 est une vue du pot avant mise en place du couvercle et de la pompe doseuse.

35 Les figures 7 et 8 illustrent deux variantes du premier mode d'exécution.

La figure 7 est une vue d'ensemble du pot équipé du couvercle avant mise en place de la pompe doseuse.

40 La figure 8 est une vue similaire à la figure 7 illustrant une autre variante.

Les figures 9 à 12 illustrent un deuxième mode de réalisation selon lequel le couvercle comprend des moyens d'adaptation permettant son utilisation sur des pots de diamètres différents.

45 La figure 9 est une vue extérieure du couvercle.

La figure 10 est une vue illustrant un pot équipé du couvercle selon la variante d'exécution.

Les figures 10 a, 10 b, 10 c illustrent le couvercle monté sur trois pots de diamètres différents.

La figure 11 est une vue de dessus.

La figure 12 est une vue de dessous.

50 La figure 13 est une vue similaire à la figure 2 illustrant un perfectionnement.

La figure 14 illustre un perfectionnement.

Les figures 15 et 16 illustrent une autre variante d'exécution du couvercle.

55 La figure 15 est une vue de dessous.

La figure 16 est une vue en coupe selon BB.

Le couvercle (1) selon l'invention, destiné à être fixé sur un pot ou récipient (2), comprend, d'une part, un trou

(7) permettant le passage de la pompe doseuse (3) comme, par exemple, son corps de pompe (4) et/ou son tube plongeur (5), et d'autre part, des moyens de fixation (MF) pour le bouchon (6) de ladite pompe doseuse.

Selon l'invention, le couvercle est équipé d'une pompe doseuse (3) qui comprend un corps de pompe (4) et un tube plongeur (5). Par ailleurs, ladite pompe (3) comprend un bouchon (6) avantageusement solidaire du corps de pompe (4) destiné à coopérer avec les moyens de fixation (MF) du couvercle pour y être relié.

Le couvercle (1) comporte également des moyens de connexion et de verrouillage (MC) destinés à coopérer avec des moyens correspondants et complémentaires du pot (2). Selon les différents modes de réalisation décrits, le couvercle (1) est destiné à être vissé ou clipsé sur le pot (2). Cependant, il va de soi que lesdits moyens de connexion et de verrouillage pourraient être de type différent sans pour autant sortir du champ de protection de l'invention.

Selon le premier mode de réalisation illustré figures 1 à 6, le couvercle (1) comprend une paroi transversale horizontale (12) prolongée extérieurement et vers le bas (BA) par une paroi périphérique externe (13). Ladite paroi transversale horizontale est avantageusement circulaire et comprend le trou (7) destiné à recevoir le tube plongeur (5) et/ou le corps de pompe (4) de la pompe (3). La paroi périphérique (13) est munie de moyens de connexion et de verrouillage (MC) destinés à solidariser de manière hermétique ledit couvercle (1) au récipient (2). Lesdits moyens de connexion (MC) sont constitués, selon ce mode d'exécution, par des saillies de clipsage (14) disposées régulièrement sur le périmètre inférieur de ladite paroi périphérique (13), lesdites saillies étant destinées à coopérer avec un rebord correspondant situé de manière périphérique sur l'ouverture du récipient (2).

Selon ce premier mode de réalisation de l'invention permettant d'utiliser une pompe doseuse (3) standard dont le bouchon (6) est fileté, les moyens de fixation (MF) du bouchon (6) sont constitués par une paroi périphérique cylindrique (8) s'étendant vers le haut (HA) de manière périphérique autour du trou (7) en faisant ainsi saillie vers l'extérieur du récipient (EXT), ladite paroi (8) comprenant un filetage externe (9) destiné à coopérer avec le filetage interne (10) du bouchon de la pompe doseuse (3), comme le montrent les figures 2, 3 et 6.

Selon une variante non représentée de ce premier mode de réalisation, le couvercle est destiné à permettre l'utilisation d'une pompe doseuse du type munie d'un bouchon comprenant un filetage externe, les moyens de fixation étant alors constitués par une paroi périphérique cylindrique munie d'un filetage interne complémentaire. Notons que ladite paroi peut ainsi faire saillie indifféremment vers l'extérieur ou vers l'intérieur du récipient.

De plus, ledit couvercle (1) peut prendre des formes diverses sans pour autant sortir du champ de protection de l'invention. Ainsi, le trou (7) destiné au passage du

tube plongeur (5) peut être situé par exemple sur une paroi de forme hémisphérique (16), tel qu'ilustré figure 7, ou être situé sur une portion de paroi périphérique, tel qu'ilustré figure 8. Notons, par ailleurs, que le couvercle (1) peut posséder des moyens de guidage (MG) du tube plongeur (5) destinés au positionnement de l'extrême inférieure d'admission (5a) du tube plongeur (5) sensiblement au fond du récipient (2), notamment lorsque ledit tube est avantageusement réalisé en matériau flexible. De plus, lesdits moyens de guidage (MG) peuvent être essentiellement prévus lorsque le trou (7) n'est pas situé de manière à permettre naturellement ledit positionnement de l'extrême dudit tube sensiblement au fond du récipient. Lesdits moyens de guidage (MG) peuvent être constitués, comme par exemple dans les variantes illustrées figures 7 et 8 d'une rampe directionnelle (15).

Selon un deuxième mode de réalisation illustré figures 9 à 12, le couvercle (1) est du type décrit précédemment. Il comporte un trou (7) destiné au passage du tube plongeur (5) et/ou du corps (4) de la pompe (3), des moyens de fixation (MF) destinés à permettre la fixation du bouchon (6) de ladite pompe et des moyens de connexion et de verrouillage (MC). De plus, ledit couvercle est muni de moyens d'adaptation (MA) destinés à permettre son utilisation sur une large gamme de récipients différents.

Selon ce deuxième mode de réalisation, lesdits moyens d'adaptation sont constitués, comme le montre la figure 9, par une succession de parois périphériques externes (13a, 13b, 13c) prolongeant vers le bas (BA) la paroi transversale horizontale (12), lesdites parois périphériques étant de diamètres différents, et s'étagant progressivement vers le bas en augmentant de diamètre.

En outre, comme le montrent les figures 10 et 12, chaque paroi périphérique externe (13, 13a, 13b, 13c) comprend des moyens de connexion et de verrouillage (MC) destinés à coopérer avec des moyens correspondants et complémentaires des différents pots sur lesquels le couvercle est destiné à s'adapter.

Ainsi, la succession des parois périphériques externes (13a, 13b, 13c) de diamètres différents et progressivement de plus en plus grands permet au couvercle de pouvoir être utilisé sur des pots de diamètres différents, comme le montrent les figures 10a, 10b, 10c; les diamètres d'ouverture du récipient D1, D2, D3, correspondant avantageusement aux diamètres des parois périphériques externes sur lesquelles vient se verrouiller le pot. Selon ce deuxième mode de réalisation, les moyens de connexion et de verrouillage (MC) sont également constitués par des saillies de clipsage (14), cependant lesdits moyens de connexion pourraient être obtenus par d'autres types de dispositifs comme le visage sans pour autant sortir du champ de protection de l'invention.

Selon une variante possible non représentée, lesdits moyens d'adaptation pourraient être constitués par

des bagues de diamètre différents destinées à être fixées de manière amovible à une paroi périphérique externe du couvercle ou à sa paroi horizontale, lesdites bagues étant munies des moyens de connexion et de verrouillage permettant de relier le couvercle au récipient dont l'ouverture est du diamètre correspondant. Selon une autre variante non représentée, les moyens d'adaptation peuvent être constitués par des parois périphériques externes s'étageant vers le bas en diminuant de diamètre, lesdites parois étant légèrement inclinées par rapport à la verticale de manière à permettre audit couvercle de s'emmancher dans l'ouverture du récipient.

Il va de soi que le couvercle peut aussi, selon ce second mode de réalisation, recouvrir des formes variées comme celles illustrées dans les variantes du premier mode de réalisation (figures 8 et 9).

Bien entendu, il est possible de prévoir un bouchon (11) destiné à obturer le trou (7) quand le couvercle (1) n'est pas équipé d'une pompe doseuse (3), comme le montre la figure 13.

La figure 14 illustre un perfectionnement selon lequel il est prévu un capuchon (30) destiné à obturer l'extrémité (31) du bec de la pompe doseuse, ledit capuchon pouvant être relié audit bec comme selon l'illustration ou être indépendant et amovible ou être avantageusement solidaire du couvercle.

Les figures 15 et 16 illustrent une variante d'exécution selon laquelle les moyens de connexion et de verrouillage et les moyens d'adaptation sont constitués par des pattes de fixation (32) réparties sur le périmètre interne de la paroi périphérique externe (13) du couvercle. Lesdites pattes de fixation sont avantageusement biseautées à leur extrémité supérieure de manière à permettre avantageusement l'adaptation du couvercle par vissage et dévissage, elles sont de plus réalisées en matériau flexible et élastique de manière à permettre l'adaptation dudit couvercle sur des pots de diamètre standards différents. En outre, la paroi périphérique peut être munie d'évidements (33) destinés à permettre aux pattes de fixation d'être retirées aisément notamment lorsque le couvercle est utilisé sur des pots dont le diamètre est ajusté au diamètre de la paroi périphérique externe.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée aux modes de réalisation décrits et représentés à titre d'exemples, mais elle comprend aussi tous les équivalents techniques ainsi que leurs combinaisons.

Revendications

1. Couvercle (1) pour récipient (2) caractérisé en ce qu'il comprend au moins un trou (7) permettant le passage d'au moins un tube plongeur (5) d'une pompe doseuse (3) et des moyens de fixation (MF) pour le bouchon (6) de ladite pompe.

2. Couvercle (1) pour récipient (2) selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comprend des moyens de connexion et de verrouillage (MC) destinés à coopérer avec des moyens correspondants et complémentaires du récipient (2).
3. Couvercle (1) pour récipient (2) selon la revendication 2, caractérisé en ce qu'il comprend une paroi transversale horizontale (12) dans laquelle est disposé le trou (7).
4. Couvercle (1) pour récipient (2) selon la revendication 2 ou 3, caractérisé en ce que les moyens de fixation (MF) pour le bouchon (6) de la pompe doseuse (3) sont constitués par une paroi périphérique cylindrique (8) s'étendant en saillie vers l'extérieur (EXT) du récipient (2) autour du trou (7), ladite paroi comprenant un filetage externe (9) destiné à coopérer avec un filetage interne (10) dudit bouchon.
5. Couvercle (1) pour récipient (2) selon l'une quelconque des revendications 2 à 4, caractérisé en ce qu'il comprend au moins une paroi périphérique externe (13) sensiblement verticale sur laquelle sont disposés les moyens de connexion et de verrouillage (MC) du couvercle.
6. Couvercle (1) pour récipient (2) selon l'une quelconque des revendications 2 à 5, caractérisé en ce qu'il comprend des moyens d'adaptation (MA) destinés à permettre son utilisation sur des pots (2) de diamètres différents.
7. Couvercle (1) pour récipient (2) selon la revendication 6, caractérisé en ce que les moyens d'adaptation (MA) sont constitués par une succession de parois périphériques externes (13a, 13b, 13c) circulaires et verticales, de diamètres différents, solidaires entre elles.
8. Couvercle (1) pour récipient (2) selon la revendication 7, caractérisé en ce que chaque paroi périphérique externe (13, 13a, 13b, 13c) est munie de moyens de connexion et de verrouillage (MC) destinés à pouvoir coopérer avec des moyens correspondants et complémentaires du pot, lesdites parois périphériques s'étageant du haut vers le bas dans l'ordre croissant de leurs diamètres.
9. Couvercle (1) pour récipient (2) selon la revendication 3 et l'une quelconque des revendications 5 à 8, caractérisé en ce qu'au moins une des parois périphériques externes est constituée par un prolongement de la paroi transversale horizontale (12) s'étendant de manière périphérique vers le bas.
10. Couvercle (1) pour récipient (2) selon l'une quelcon-

que des revendications 2 à 9, caractérisé en ce qu'il comporte des moyens de guidage (MG) destinés à permettre le positionnement de l'extrémité inférieure (5a) du tube plongeur (5) de la pompe (3) sensiblement au fond du récipient (2).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

FIG 1

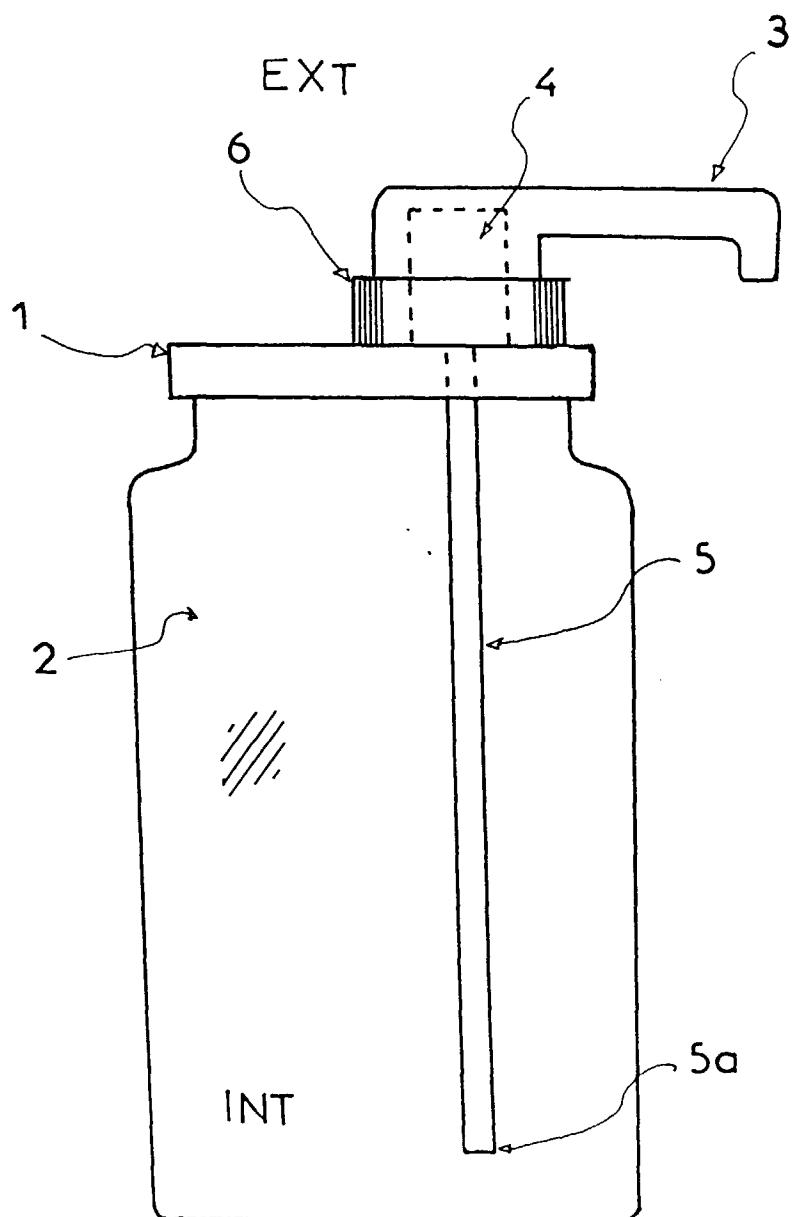


FIG 2

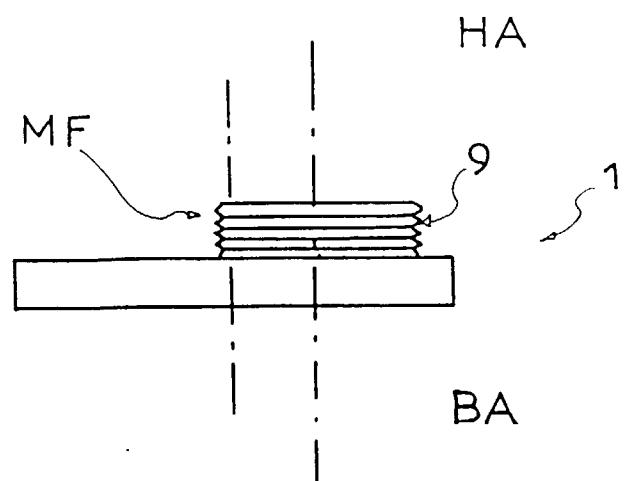


FIG 3

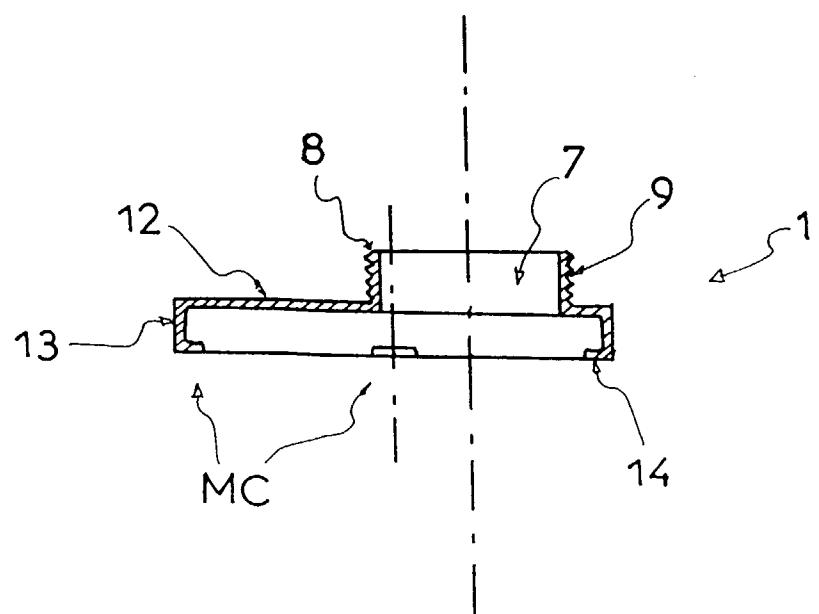


FIG 4

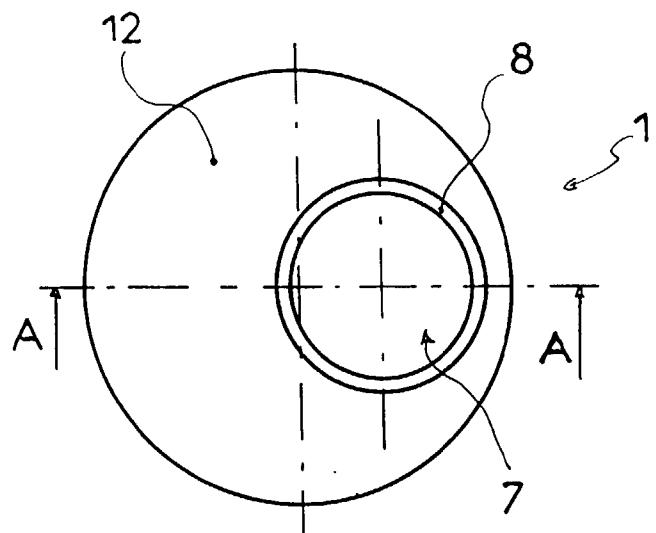


FIG 5

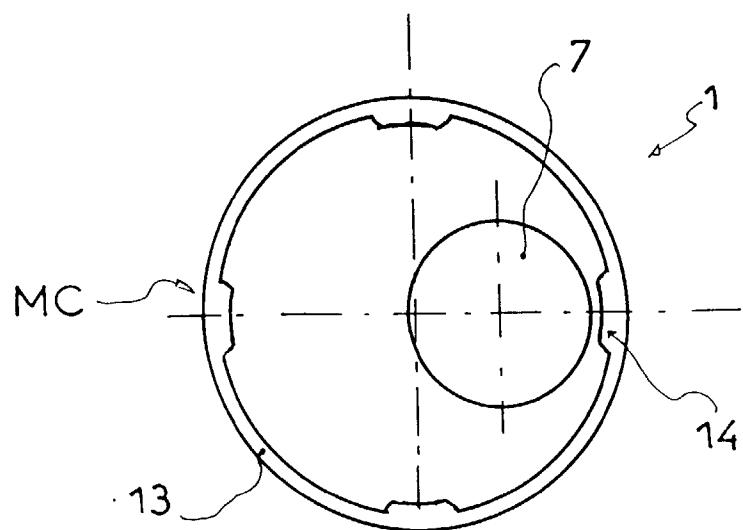


FIG 6

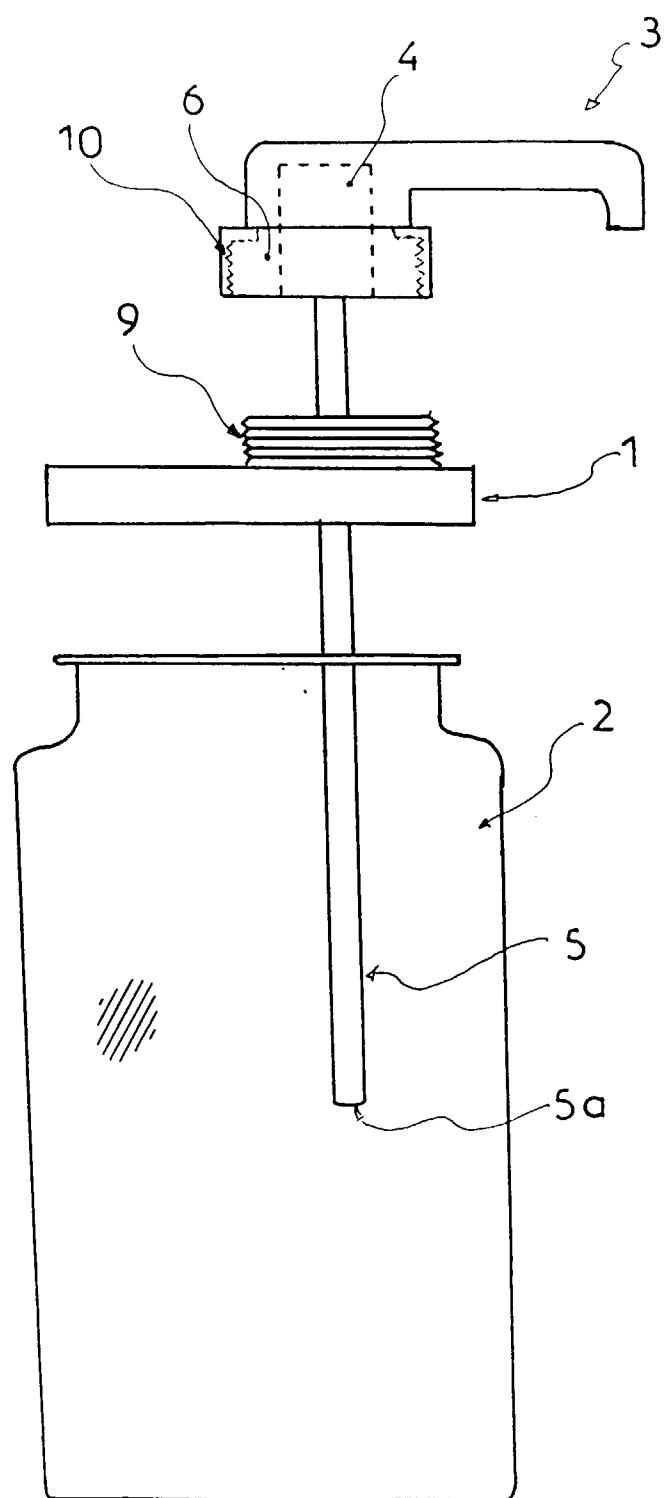


FIG 7

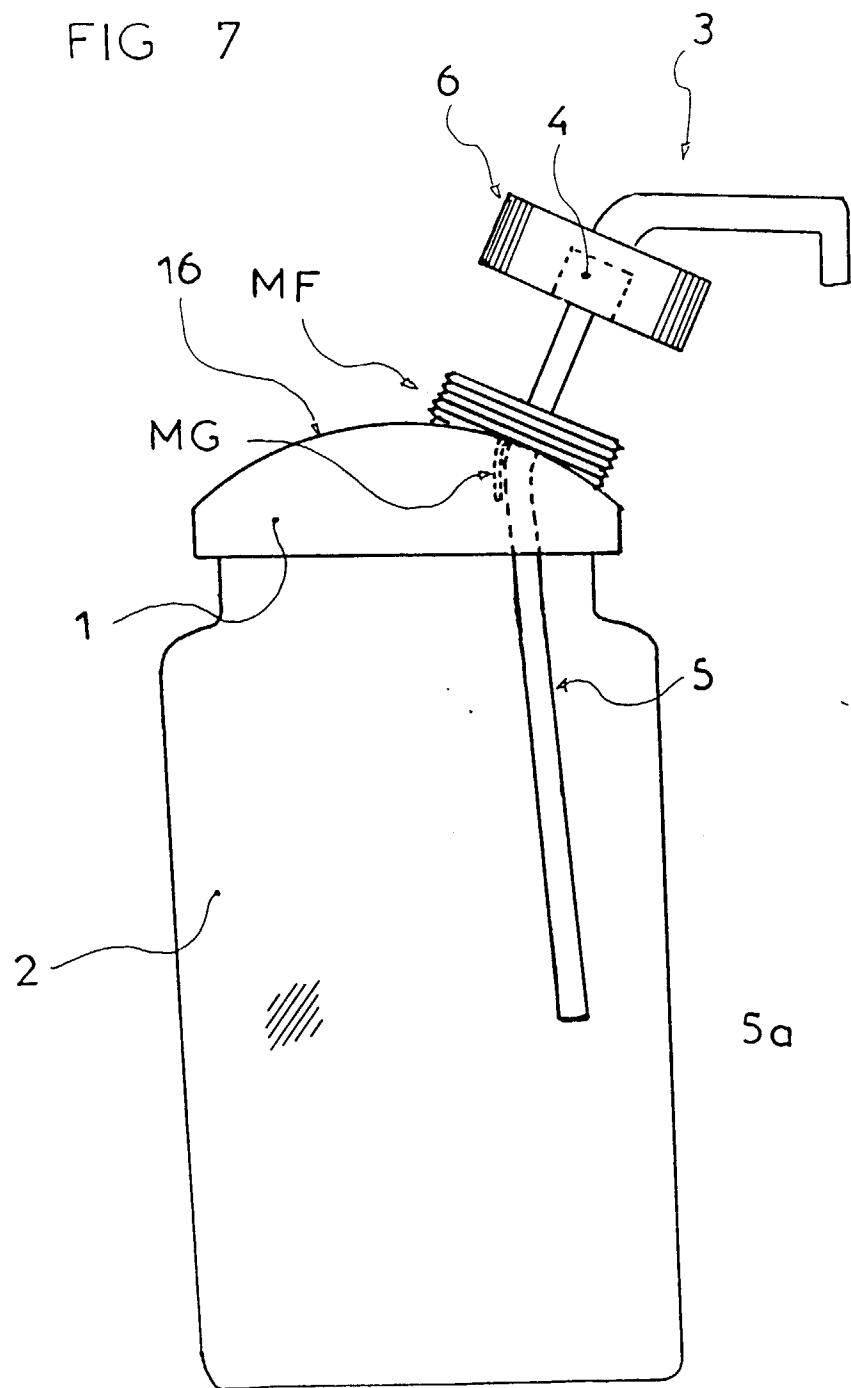


FIG 8

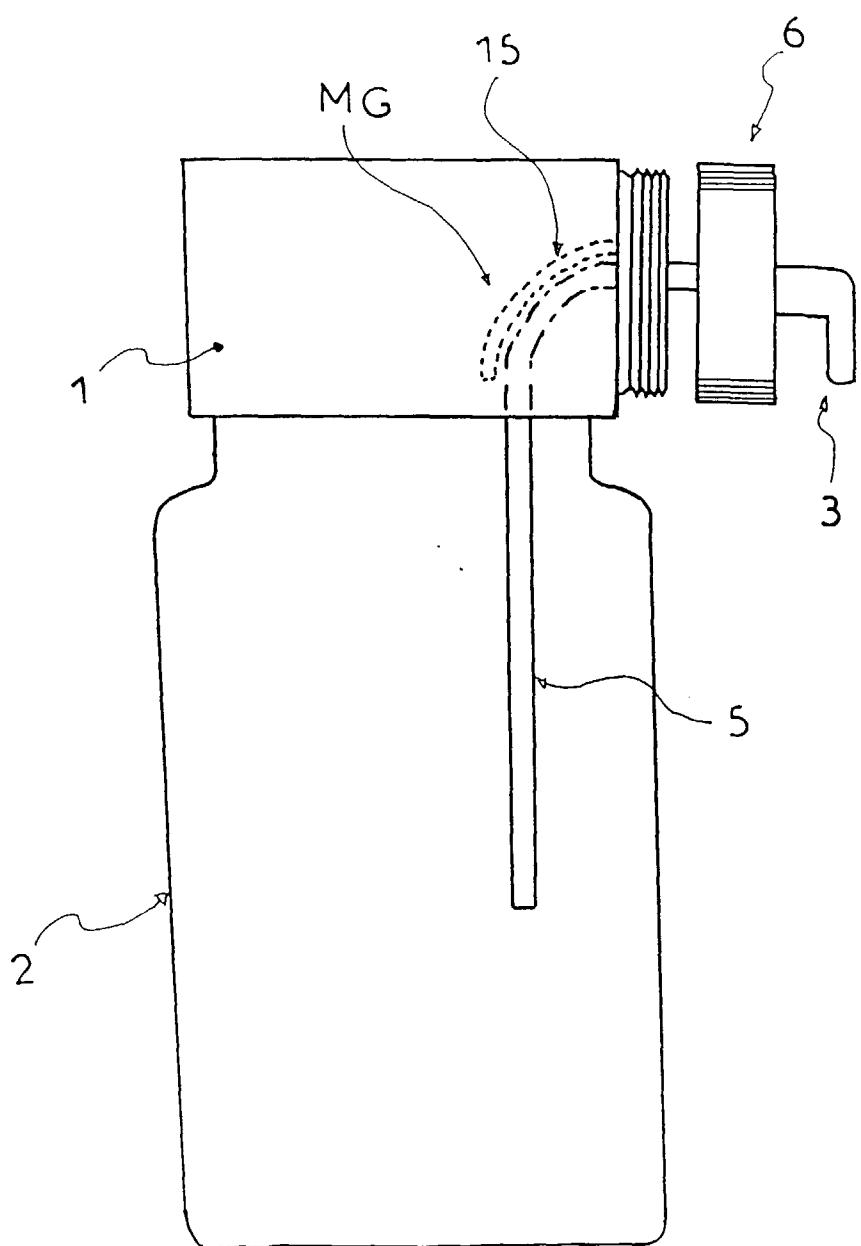


FIG 9

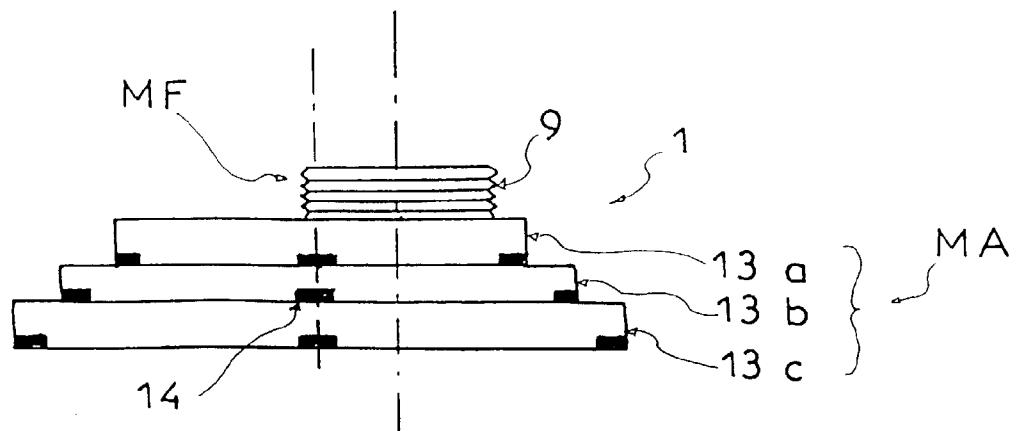


FIG 10

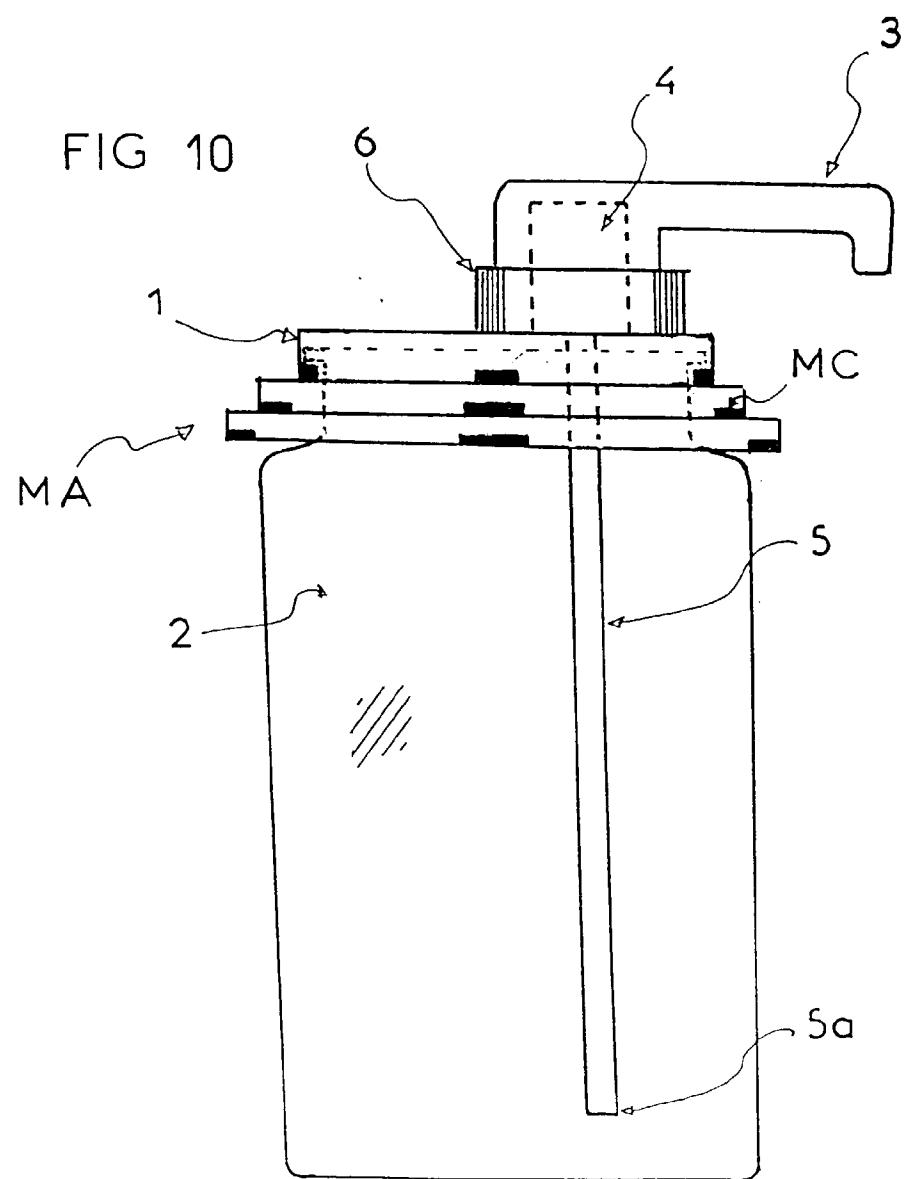


FIG 10 a

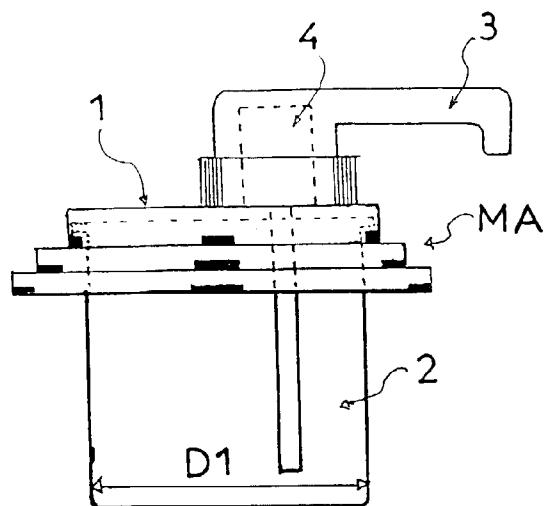


FIG 10 b

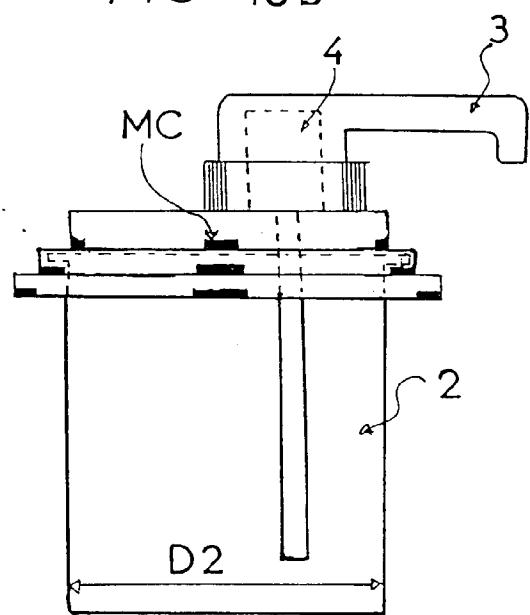


FIG 10 c

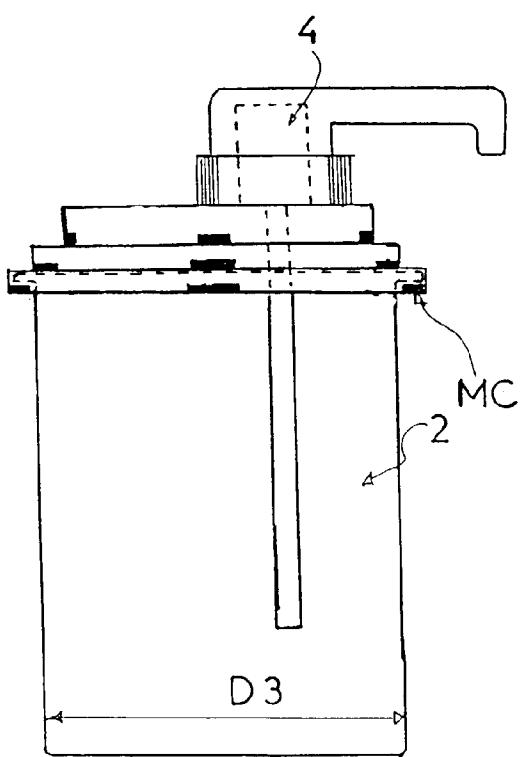


FIG 11

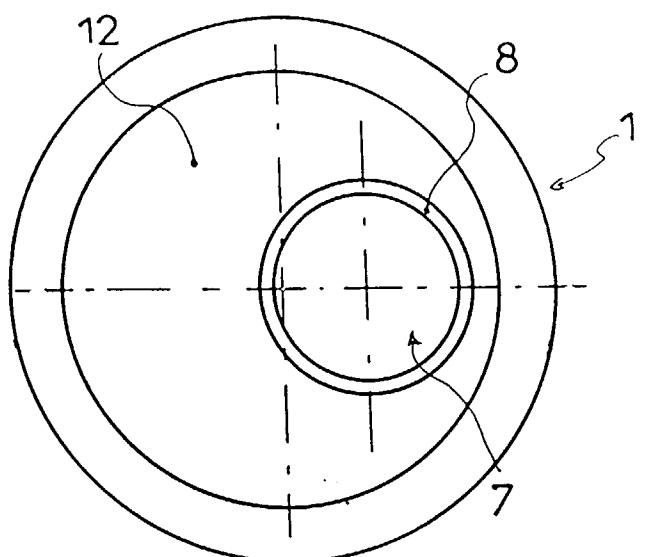


FIG 12

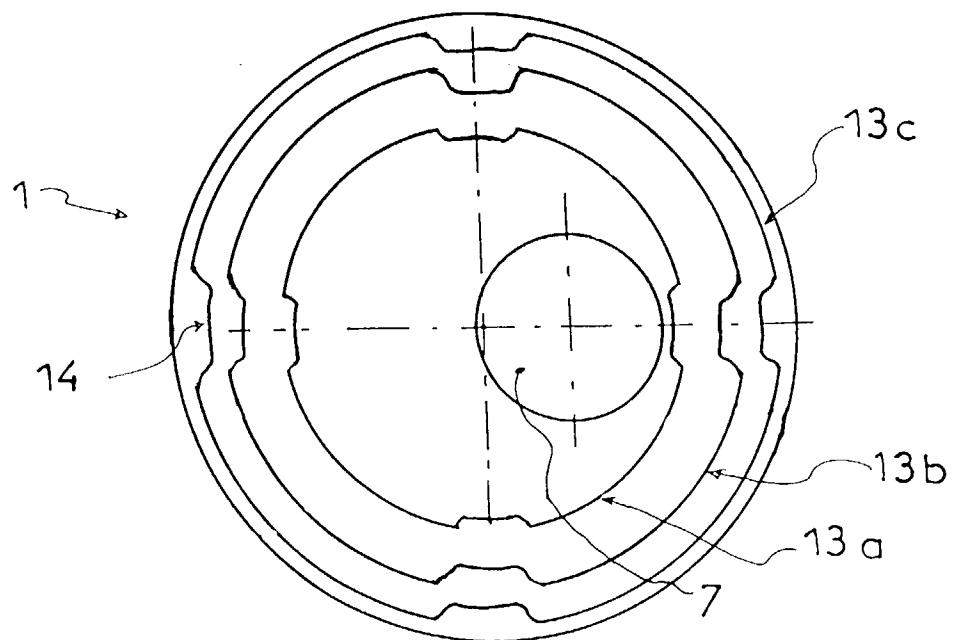


FIG 13

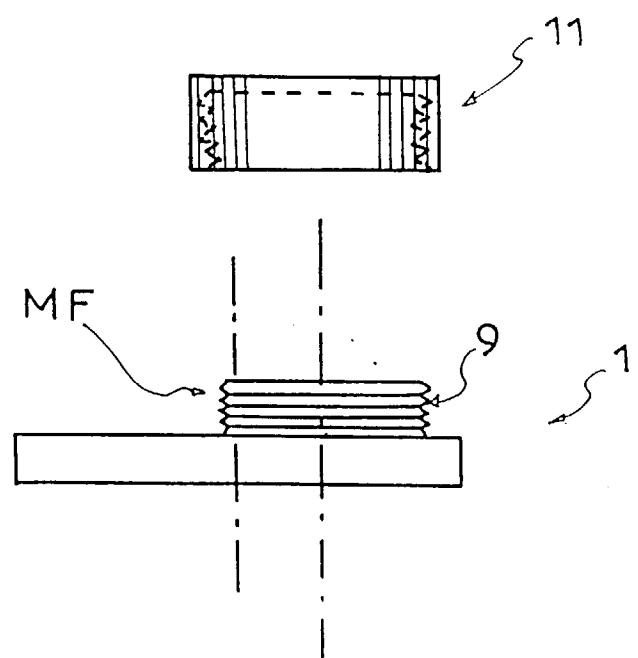


FIG 14

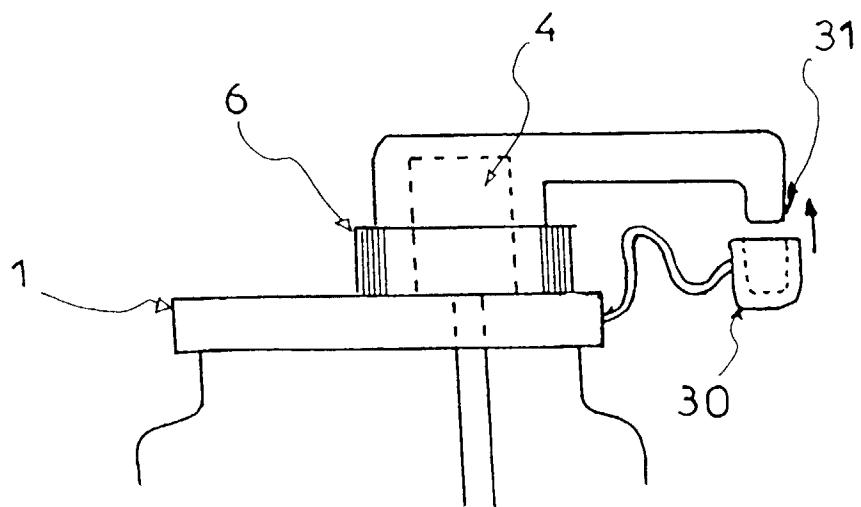


FIG 15

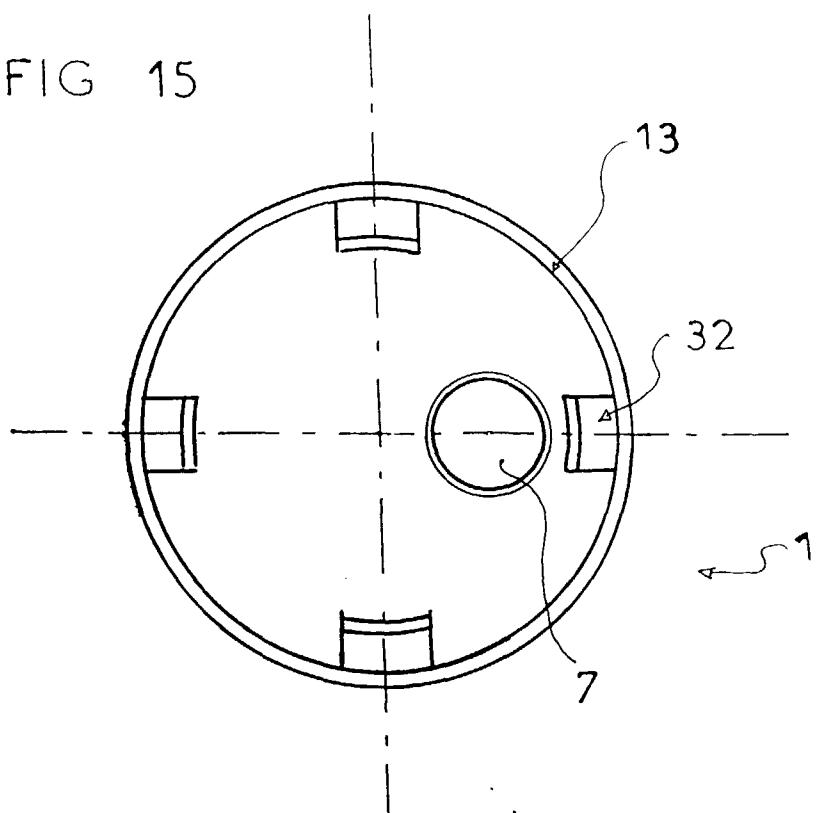
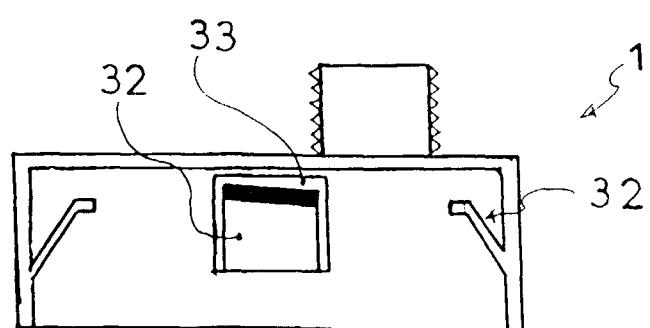


FIG 16





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 97 41 0071

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
X	GB 2 240 330 A (SMILEY CHIEN) * page 3, ligne 18 - page 4, ligne 19; figures 1-4 *	1-5	B05B11/00 B65D47/06
X	US 3 587 940 A (ELLIS)	1-3,5	
A	* abrégé; figure 1 *	6,10	
A	US 5 392 949 A (MCKENNA) * le document en entier *	6-9	
A	US 4 865 233 A (KAIN) * le document en entier *	1-3,5,6	
A	GB 592 981 A (SHEAFFER) * le document en entier *	1,2,5,10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			B05B B65D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur:	
LA HAYE	21 octobre 1997	Leong, C	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant		
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			